

Femmes créatrices d'entreprises – Une part assez stable mais les profils évoluent (Insee)

Selon les secteurs d'activité, les femmes sont inégalement présentes parmi les créateurs d'entreprises. La santé-action sociale se distingue nettement : avec deux créations sur trois réalisées par des femmes, elles y sont nettement majoritaires (**figure 1**). Elles sont également proches de la parité dans le commerce de détail, l'hébergement-restauration et dans les autres activités de services, qui regroupent notamment les activités de coiffure et d'esthétique. À l'inverse, les femmes restent rares parmi les créateurs d'entreprises de la construction ou de l'information-communication. Ces disparités sont à l'image de celles qui existent dans les emplois salariés : 81 % des salariés du secteur de la santé et de l'action sociale sont des femmes contre 15 % de ceux de la construction. Dans tous les secteurs cependant, les femmes sont moins représentées parmi les créateurs d'entreprise que parmi les salariés.

Les créatrices d'entreprises sont nettement plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les créateurs : 67 % contre 45 % (**figure 2**). Cela tient en partie à des répartitions bien différentes selon les sexes entre secteurs. Le surcroît de créatrices dans le secteur de la santé, où la part de diplômés de niveau supérieur au baccalauréat est massive, va ainsi de pair avec leur faible représentation dans la construction, où la possession de diplômes de l'enseignement supérieur est nettement plus rare. Cependant, au sein même de la plupart des secteurs d'activité, les créatrices sont autant, et souvent davantage diplômées de l'enseignement supérieur que les créateurs. C'est le cas notamment de l'hébergement-restauration, où 47 % des créatrices d'entreprises sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 32 % des créateurs. Elles le sont également plus souvent que les salariées. Chez les hommes, ce surcroît existe mais il est moins marqué.

Figure 1 – Part d'entreprises créées par des femmes parmi les entreprises créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur

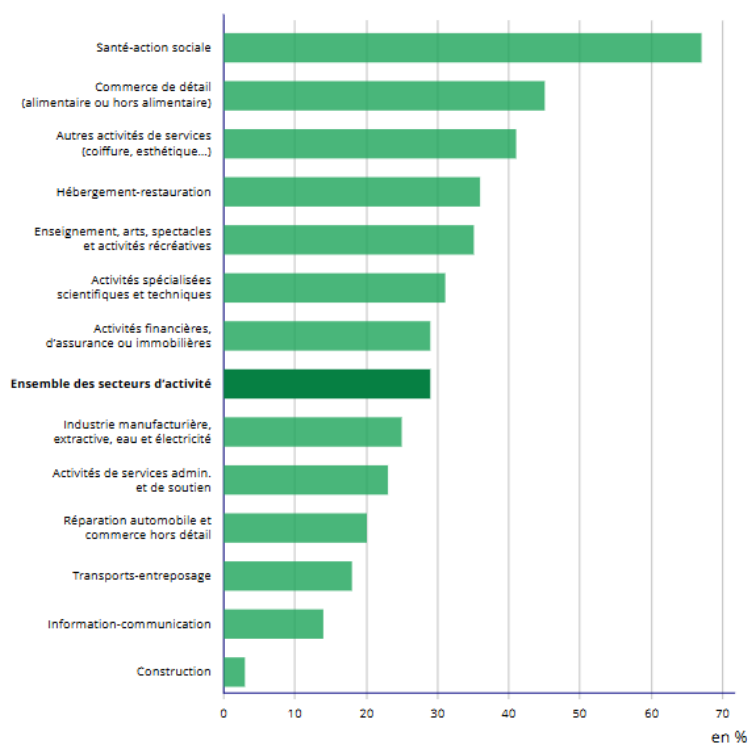


Figure 2 – Profil des créatrices et des créateurs d'entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Part de créateurs concernés en 2018 (%)		Part de créateurs concernés en 2010 (%)	
	Créatrices	Créateurs	Créatrices	Créateurs
Possession d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat	67	45	46	34
Créateurs de moins de 30 ans	18	18	22	17
Créateurs de 50 ans ou plus	23	26	15	22
Direction de l'entreprise effectuée par le seul créateur	64	71	69	73
Absence d'emploi invoquée comme l'une des raisons de création	17	14	24	23
Montant nécessaire pour démarrer inférieur à 2000 euros	31	32	23	19
Première entreprise créée	76	60	74	63
Activité de l'entreprise créée différente du métier principal du créateur	41	33	43	35
Présence de chefs d'entreprises ou de personnes à leur compte dans l'entourage	70	73	72	69
Absence de salariés (hors créateur) quelques mois après la création (*)	82	73	83	82